



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 014 /2019 DU 28 MARS 2019

Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe du service public des déchets pour l'exercice 2018.

Séance du 28.03.2019

Sous la présidence de Monsieur Abel TEMARII, 2^{ème} adjoint au maire de Piraé

Secrétaires de séance : Madame Eliane LECHENE, 7^{ème} adjoint au maire et Madame Yvannah TIXIER POMARE, 9^{ème} adjoint au maire

Convocation le	26/03/2019	Date d'affichage de la convocation	26/03/2019
Date d'affichage du C.R.	29/03/2019	Date d'affichage de la délibération	- 2 AVR /2019
Transmission IDV	- 2 AVR/2019	Rendu exécutoire après Publication ou notification	- 2 AVR/2019

ONT VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	29	00	00
La délibération est adoptée à l'unanimité			

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	FRITCH Edouard		x	
2	LICHTLE Yvette		x	TIXIER POMARE Yvannah
3	TEMARII Abel	x		
4	MAO Marie-Madeleine		x	MACE Miriama
5	ATEM Félix		x	LECHENE Eliane
6	HUNTER Lorraine	x		
7	TAURAA Heimana	x		
8	LECHENE Eliane	x		
9	RAFFIN Yvonnick	x		
10	TIXIER POMARE Yvannah	x		
11	CHICOU Jean	x		
12	MACE Miriama	x		
13	PAQUIER Jean Claude		x	
14	RAUFEA Doris	x		
15	MAKE Léon	x		
16	SVARC Maire	x		
17	TAURAATUA Christophe		x	HAREHOE Thilda
18	MOO SUNG Samuel	x		
19	TERE Maono	x		
20	TEAO Krys		x	PARAUE Milton
21	URAHUTIA Riveta		x	TAURAA Heimana
22	PARAUE Milton	x		
23	TEPU Taiana	x		
24	FOLIAKI Turere	x		
25	TEHOIRI Rosana	x		
26	MOU KAM TSE Kapo	x		
27	WONG Keehi	x		
28	TETOOFA Raiarii		x	SVARC Maire
29	PARO Irvine		x	
30	VERNAUDON Béatrice		x	BAMBRIDGE Maiana
31	BAMBRIDGE Maiana	x		
32	TETUAETARA Théodore		x	
33	HAREHOE Thilda	x		
	Elus en exercice : 33	21	12	8

DELIBERATION N° 014 /2019 DU 28 MARS 2019

Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe du service public des déchets pour l'exercice 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française et notamment ses articles ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 22/2011 du 1^{er} juin 2011 approuvant la mise en place d'un budget annexe du service public des déchets à compter de l'exercice 2011 ;
- VU la délibération n° 23/2011 du 1^{er} juin 2011 portant création de la régie des déchets ;
- VU la délibération n° 007/2018 du 27 mars 2018 portant approbation du budget primitif du service public des déchets (budget annexe) pour l'exercice 2018 ;
- VU les explications fournies par Monsieur Abel TEMARII, 2^{ème} adjoint au maire ;

Exposé des motifs :

Après la présentation du compte administratif en concordance avec le compte de gestion du comptable du Trésor, il est proposé de voter la délibération portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe du service public des déchets pour l'exercice 2018.

Après en avoir délibéré en sa séance du 28 mars 2019;

Lors du vote	Compte administratif 2018	Compte de gestion 2018	Affectation du résultat de fonctionnement 2018
Nombre de membres en exercice :	33	33	33
Nombre de membres présents :	21	21	21
Nombre de suffrages exprimés :	29	29	29
Nombre de votes POUR	29	29	29
Nombre de votes CONTRE	00	00	00
Nombres d'ABSTENTIONS	00	00	00

ADOPTE :

Article 1^{er} : Donne acte de la présentation du compte administratif au titre du budget annexe du service public des déchets pour l'exercice 2018, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats à la clôture de l'exercice 2017		226 082		29 185 730	0	29 411 812
Part affectée à l'investissement de l'exercice 2017	0				0	0
Opération de l'exercice 2018	348 479 801	348 998 455	23 058 581	6 512 587	371 538 382	355 511 042
TOTAUX	348 479 801	349 224 537	23 058 581	35 698 317	371 538 382	384 922 854
Résultats de clôture de l'exercice 2018	744 736		12 639 736			13 384 472
Solde d'exécution de l'exercice		Déficit :				
		Excédent :		12 639 736		
		- Restes à réaliser en dépenses d'investissement :		6 578 990		
		+ Restes à réaliser en recettes d'investissement :		0		
		Excédent total de financement :		6 060 746		

Article 2 : Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Article 4 : Arrête les résultats tels qu'indiqués à l'article 1^{er} en francs pacifique.

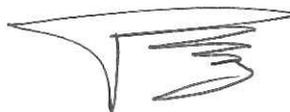
Article 5 : Décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement en francs pacifique :

744 736	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)
0	au compte 1068 (recettes d'investissement)
744 736	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

Article 6 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application « Télérecours Citoyens » accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Article 7 : Le Directeur général des services et le Chef du service des ressources sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Pour le Maire absent,



Abel TEMARII
2^{ème} adjoint au maire



Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Pour le maire absent,
Le Maire
Le 2^{ème} Adjoint



Edouard FRITICH



De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: lundi 1 avril 2019 16:48
À: s2low@s2low.org; Marania TINORUA; backups2low@adullact.org
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--SPREF9872-200013746-20190402-1443.xml; 987-200013746-20190328-DELIB_014_2019-DE-1-2_1449.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Polynésie Française - SAIDV-Subdivision administrative des îles du Vent _ Arr n°2

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2019-04-02

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: COMMUNE DE PIRAE

N° de SIREN: 200013746

Numéro Acte de la collectivité locale: DELIB_014_2019

Objet acte: Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe du service public des déchets pour l'exercice 2018.

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 7.1-Décisions budgétaires

Identifiant Acte: 987-200013746-20190328-DELIB_014_2019-DE



Ville de Pirae

COMPTE ADMINISTRATIF

2018

BUDGET ANNEXE DES DECHETS

BUDGET ANNEXE DES DECHETS

**Commune
de Pirae (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL (3)

Numéro TAHITI : 007260

POSTE COMPTABLE DU BUDGET ANNEXE DECHETS (3)

M 14

**COMPTE ADMINISTRATIF
Voté par nature**

Année 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I. Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 - A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 - A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
 - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 - A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 - A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
 - A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
 - A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
 - A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
 - A4 - Etat des provisions
 - A5 - Etalement des provisions
 - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
 - A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)
 - A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)
 - A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)
 - A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA – Investissement (3)
 - A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (4)
 - A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Investissement (4)
 - A8 - Etat des charges transférées
 - A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
 - A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
 - A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties
 - A10.3 - Opérations liées aux cessions
 - A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
 - A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
 - A11 - Etat des travaux en régie
 - A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale
- #### B - Engagements hors bilan
- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
 - B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
 - B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
 - B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
 - B1.5 - Etat des autres engagements donnés
 - B1.6 - Etat des engagements reçus
 - B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions
 - B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 - B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
 - B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Sommaire

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une

commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cepen

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

[9 8 7 3 6] Commune de PIRAE	COMPTE ADMINISTRATIF
--	-------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	14 209
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	60
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0
.....	

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	24 067	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement /population	24 210	
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 271	
5	Encours réel de la dette/population	2 815	
6	Dotations globales de fonctionnement / population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (1)	4,0%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,0%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	0,0%	
9	Dépenses réelles de fonct. et rembours. annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (1)	99,4%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (1)	5,3%	
11	Encours réel de la dette/recettes réelles de fonctionnement (1)	11,6%	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - (3) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
 - (4) avec vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(4) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n°..... du

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	348 479 801	G	348 998 455
	Section d'investissement	B	23 058 581	H	6 512 587

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C	0	I	226 082
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D	0	J	29 185 730

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	371 538 382	=G+H+I+J	384 922 854
---	----------	--------------------	----------	--------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	0	K	0
	Section d'investissement	F	6 578 990	L	0
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	6 578 990	=K+L	0

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	348 479 801	=G+I+K	349 224 537
	Section d'investissement	=B+D+F	29 637 571	=H+J+L	35 698 317
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	378 117 372	=G+H+I+J+K+L	384 922 854

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	6 578 990
21	Immobilisations corporelles	6 578 990	0

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
21	Immobilisations corporelles	47 185 730	18 058 581	6 578 990	22 548 159
	Total des dépenses d'équipement	47 185 730	18 058 581	6 578 990	22 548 159
	Total des dépenses financières	0	0	0	0
	Total des dépenses réelles d'investissement	47 185 730	18 058 581	6 578 990	22 548 159
040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (1)</i>	5 000 000	5 000 000		0
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 000 000	5 000 000		0
TOTAL		52 185 730	23 058 581	6 578 990	22 548 159
Pour information					
D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1		(2) 0			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Total des recettes d'équipement	0	0	0	0
	Total des recettes financières	0	0	0	0
	Total des recettes réelles d'investissement	0	0	0	0
040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections (1)</i>	23 000 000	6 512 587		16 487 413
	Total des recettes d'ordre d'investissement	23 000 000	6 512 587		16 487 413
TOTAL		23 000 000	6 512 587	0	16 487 413
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 29 185 730			

(1) DF 023 = RI 021; D1040 = RF042; RI040 = DF042; D1041 = RI041; DF043 = RF043;

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes;

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A5);

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	112 867 704		112 867 704
74	Dotations et participations	2 176 563		2 176 563
77	Produits exceptionnels	228 954 188	5 000 000	233 954 188
	Recettes de fonctionnement - Total	343 998 455	5 000 000	348 998 455

Pour information				226 082
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		6 512 587	6 512 587
	Recettes d'investissement - Total	0	6 512 587	6 512 587

Pour information				29 185 730
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
- (5) Hors chapitres "opérations d'équipement";
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+MORRAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles (c)	3 400 000	1 555 639	0	0	1 844 361
6714	Bourses et prix	400 000	379 639	0	0	20 361
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	3 000 000	1 176 000	0	0	1 824 000
68	Dotations aux provisions (d) (3)	0	0			0
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		382 250 000	311 983 272	29 983 942	0	40 282 786

042	Op ordre de transfert entre sections (4) (5) (6)	23 000 000	6 512 587			16 487 413
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	23 000 000	6 512 587			16 487 413
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 000 000	6 512 587			16 487 413

043	Op ordre à l'intérieur sect fonct (7)	0	0			0
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		23 000 000	6 512 587			16 487 413

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)		405 250 000	318 495 859	29 983 942	0	56 770 199
---	--	--------------------	--------------------	-------------------	----------	-------------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0
--	----------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif;
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(4) Cf définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040;
(5) Pour les comptes 67... dont 675 et 676;
(6) Pour le compte 6815: si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stock ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels (c)	292 523 918	228 954 188	0	0	63 569 730
7711	Dédits et pénalités perçues	0	198 481	0	0	-198 481
774	Subventions exceptionnelles	292 523 918	228 000 000	0	0	64 523 918
7788	Produits except divers	0	755 707	0	0	-755 707
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0	0			0
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		400 023 918	343 998 455	0	0	56 025 463

042	Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)	5 000 000	5 000 000			0
777	Quote part subvention inv.	5 000 000	5 000 000			0
043	Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)	0	0			0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 000 000	5 000 000			0

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	405 023 918	348 998 455	0	0	56 025 463
--	--------------------	--------------------	----------	----------	-------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	226 082
--	---------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040;
(4) Pour les comptes 77... : dont 776;
(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (4)	5 000 000	5 000 000		0
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	5 000 000	5 000 000		0
139148	Autres Communes	5 000 000	5 000 000		0
	Charges transférées (6)	0	0		0
041	Opérations patrimoniales (7)	0	0		0
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 000 000	5 000 000		0

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)	52 185 730	23 058 581	6 578 990	22 548 159
--	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0
--	---

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= R1 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)</i>	23 000 000	6 512 587		16 487 413
28158	<i>Autr. inst mat outil technique</i>	23 000 000	6 512 587		16 487 413
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		23 000 000	6 512 587		16 487 413
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	0	0		0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		23 000 000	6 512 587		16 487 413
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		23 000 000	6 512 587	0	16 487 413
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		29 185 730			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES

IV
AI

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	--	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Total dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
	Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'Ordre	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

RECETTES

	Total recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'Ordre	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		AI

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement	0	0	0	23 058 581	0	23 058 581
	Dépenses réelles	0	0	0	18 058 581	0	18 058 581
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	18 058 581	0	18 058 581
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'Ordre</i>	0	0	0	5 000 000	0	5 000 000
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	0	0	0	5 000 000	0	5 000 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

INVESTISSEMENT							
RECETTES							
	Total recettes d'investissement	0	0	0	35 698 317	0	35 698 317
	Recettes réelles	0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'Ordre</i>	0	0	0	6 512 587	0	6 512 587
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	0	0	0	6 512 587	0	6 512 587
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	29 185 730	0	29 185 730

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	347 354 813	0	1 124 988	348 479 801
	Dépenses de l'exercice	347 354 813	0	1 124 988	348 479 801
011	Charges à caractère général	218 357 791	0	882 983	219 240 774
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 583 186	0	0	13 583 186
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 512 587	0	0	6 512 587
65	Autres charges de gestion courante	107 587 615	0	0	107 587 615
67	Charges exceptionnelles	1 313 634	0	242 005	1 555 639
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	RECETTES (2)	348 558 645	0	665 892	349 224 537
	Recettes de l'exercice	348 558 645	0	665 892	349 224 537
002	Solde d'exé reporté	226 082	0	0	226 082
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 000 000	0	0	5 000 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	112 867 704	0	0	112 867 704
74	Dotations et participations	1 510 671	0	665 892	2 176 563
77	Produits exceptionnels	228 954 188	0	0	228 954 188
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	SOLDE (3)	1 203 832	0	-459 096	744 736

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A 1.1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0	0	0	0	0	1 124 988	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	1 124 988	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	882 983	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	242 005	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	0	0	0	665 892	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	665 892	0	0	0
002	Solde d'exé reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	665 892	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	0	0	0	-459 096	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). L

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	0	0	29 637 571	0	0	0	0
	Dépenses de l'exercice	0	0	23 058 581	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	5 000 000	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	18 058 581	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	6 578 990	0	0	0	0
	RECETTES (2)	0	0	35 698 317	0	0	0	0
	Recettes de l'exercice	0	0	35 698 317	0	0	0	0
001	Solde d'exé reporté	0	0	29 185 730	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	6 512 587	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0	0	0	0
	SOLDE (2)	0	0	6 060 746	0	0	0	0

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des retraits (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remb anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					40 000 000									
16421 Caisse des dépôts et consignations														
16422 Agence française de développement	Projets environnementaux (Fourniture de bacs de collecte)	28/11/2017	21/12/2017	30/04/2021	40 000 000	Fixe		0,0		Euro	Semestrielle	Constant	O	
1643 Emprunts en devises (total)														
...														
...														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
...														
...														
Total général					40 000 000									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Converture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en année)	Taux d'intérêt				Annuité l'exercice			ICNE de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)				
												Emprunts et dettes au 01/01/N		Capital	Charges d'intérêt (15)
163 Emprunts obligataires (Total)															
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				40 000 000							0	0			
Projets environnementaux (Fourniture de bacs de collecte) (CPF 1463 02 V Tr1)	N			40 000 000			Fixe	0,0			0	0			
1643 Emprunts en devises (Total)															
16441 Emprunt assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (Total) (1)															
Total général		0		40 000 000							0	0			0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCE1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délégation du 17 octobre 2017																																																																																
AMORTISSEMENT LINEAIRE	<p>Biens de faible valeur : seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT)</p> <p>Catégories de biens amortis :</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Libellé</th> <th style="text-align: center;">Durée (année)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Immobilisations incorporelles</td> </tr> <tr> <td>Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</td> <td style="text-align: center;">Durée du privilège</td> </tr> <tr> <td>Logiciels</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilisations corporelles</td> </tr> <tr> <td>Terrains de gisement</td> <td style="text-align: center;">Durée du contrat exploit.</td> </tr> <tr> <td>Agencements et aménagement de terrain</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Equipements du cimetière</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Immeubles de rapport</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Installations générales, agencements, aménagements des constructions</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> <tr> <td>Installation et appareils de climatisation individuelle</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Autres constructions</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Constructions sur sol d'autrui</td> <td style="text-align: center;">Durée du bail à construction</td> </tr> <tr> <td>Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)</td> <td style="text-align: center;">Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)</td> <td style="text-align: center;">Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries - Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries - Gros matériel > 1.200.000 XPF</td> <td style="text-align: center;">25</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'adduction d'eau</td> <td style="text-align: center;">40</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'assainissement</td> <td style="text-align: center;">40</td> </tr> <tr> <td>Réseaux câblés</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'électrification</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Autres réseaux</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Matériel roulant d'incendie et de défense civile</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Matériel roulant de voirie</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Autres installations, matériel et outillage technique</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Installations générales, agencements et aménagement divers</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport - Véhicule</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport - Camions et véhicules industriels</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique</td> <td style="text-align: center;">3</td> </tr> <tr> <td>Matériel de bureau</td> <td style="text-align: center;">7</td> </tr> <tr> <td>Mobilier</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Coffre-fort</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les biens de faible valeur sont amortis sur une durée d'une année. Le montant maximal des biens dits de faible valeur est fixé à 100.000 XPF</p>	Libellé	Durée (année)	Immobilisations incorporelles		Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10	Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5	Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5	Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30	Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Durée du privilège	Logiciels	2	Autres immobilisations incorporelles	5	Immobilisations corporelles		Terrains de gisement	Durée du contrat exploit.	Agencements et aménagement de terrain	30	Equipements du cimetière	20	Immeubles de rapport	20	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	Installation et appareils de climatisation individuelle	5	Autres constructions	10	Constructions sur sol d'autrui	Durée du bail à construction	Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)	Non applicable	Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable	Installation de voiries - Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10	Installation de voiries - Gros matériel > 1.200.000 XPF	25	Réseau d'adduction d'eau	40	Réseau d'assainissement	40	Réseaux câblés	30	Réseau d'électrification	30	Autres réseaux	30	Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	Matériel roulant de voirie	8	Autres installations, matériel et outillage technique	10	Installations générales, agencements et aménagement divers	15	Matériel de transport - Véhicule	5	Matériel de transport - Camions et véhicules industriels	8	Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3	Matériel de bureau	7	Mobilier	10	Coffre-fort	20	Autres immobilisations corporelles	10	
Libellé	Durée (année)																																																																																	
Immobilisations incorporelles																																																																																		
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10																																																																																	
Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5																																																																																	
Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5																																																																																	
Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30																																																																																	
Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5																																																																																	
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Durée du privilège																																																																																	
Logiciels	2																																																																																	
Autres immobilisations incorporelles	5																																																																																	
Immobilisations corporelles																																																																																		
Terrains de gisement	Durée du contrat exploit.																																																																																	
Agencements et aménagement de terrain	30																																																																																	
Equipements du cimetière	20																																																																																	
Immeubles de rapport	20																																																																																	
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15																																																																																	
Installation et appareils de climatisation individuelle	5																																																																																	
Autres constructions	10																																																																																	
Constructions sur sol d'autrui	Durée du bail à construction																																																																																	
Réseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)	Non applicable																																																																																	
Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable																																																																																	
Installation de voiries - Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10																																																																																	
Installation de voiries - Gros matériel > 1.200.000 XPF	25																																																																																	
Réseau d'adduction d'eau	40																																																																																	
Réseau d'assainissement	40																																																																																	
Réseaux câblés	30																																																																																	
Réseau d'électrification	30																																																																																	
Autres réseaux	30																																																																																	
Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8																																																																																	
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5																																																																																	
Matériel roulant de voirie	8																																																																																	
Autres installations, matériel et outillage technique	10																																																																																	
Installations générales, agencements et aménagement divers	15																																																																																	
Matériel de transport - Véhicule	5																																																																																	
Matériel de transport - Camions et véhicules industriels	8																																																																																	
Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3																																																																																	
Matériel de bureau	7																																																																																	
Mobilier	10																																																																																	
Coffre-fort	20																																																																																	
Autres immobilisations corporelles	10																																																																																	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0					
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques contentieux						0
.....						
Provisions pour dépréciation (2)	0		25 566 170	25 566 170	0	25 566 170
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers	0		25 566 170	25 566 170	0	25 566 170
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	0		25 566 170	25 566 170	0	25 566 170

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations et l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DE LA PROVISION (1)

Nature de la	Objet	Montant total de la	Durée	Montant des	Provisions	Montant restant à
						0

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "état des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalizations (hors RAR)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		5 000 000	5 000 000
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	0	0
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	5 000 000	5 000 000
139148	Autres Communes	5 000 000	5 000 000

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 000 000	6 578 990	0	11 578 990

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalizations (hors RAR)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		23 000 000	III 6 512 587
Ressources propres externes de l'année (a)		0	0
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		23 000 000	6 512 587
28158	Autr. inst mat outil technique	23 000 000	6 512 587

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponible	6 512 587	0	29 185 730	0	35 698 317

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	11 578 990
Ressources propres disponibles IV	35 698 317
Solde V = IV - II(3)	24 119 327

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux		35 414 632	3 541 469	
	13 Bac vert ou bac gris avec couvercle, d'une capacité 240 L	102 846	10 285	10
	76 Livraison porte à porte auprès des usagers domestiques pour bacs 120,240 et 330 L	127 102	12 710	10
	34 Coût d'élimination des bacs	28 392	2 839	10
	13 Fourniture de puces	4 524	452	10
	13 Pose de puces	4 407	441	10
	13 Pose autocollant logo commune Pirae sur bac neuf	736	74	10
	13 Pose autocollant code barre sur bac neuf	1 469	147	10
	1549 Bac vert ou bac gris avec couvercle, d'une capacité 120 L	9 882 620	988 262	10
	406 Bac vert ou bac gris avec couvercle, d'une capacité 240 L	3 211 947	321 195	10
	56 Bac vert ou bac gris avec couvercle, d'une capacité 340 L	1 282 960	128 296	10
	10 Bac vert ou bac gris avec couvercle, d'une capacité 660 L	373 694	37 369	10
	2021 Fourniture de puces	703 308	70 331	10
	981 Pose autocollant consigne de tri sur bac neuf	110 853	11 085	10
	2021 Pose autocollant logo commune Pirae sur bac neuf	114 187	11 419	10
	2021 Pose autocollant code barre sur bac neuf	228 373	22 837	10
	74 Livraison porte à porte auprès des usagers domestiques pour bacs 120,240 et 330 L	123 758	12 376	10
	2 Livraison porte à porte bacs 660 L	5 017	502	10
	30 Elimination	25 052	2 505	10
	92 Livraison porte à porte auprès des usagers domestiques pour bacs 120,240 et 330 L	153 861	15 386	10
	19 Elimination	15 866	1 587	10
	56 Livraison porte à porte auprès des usagers domestiques pour bacs 120,240 et 330 L	93 654	9 365	10
	13 Elimination	10 856	1 086	10
	38 Livraison porte à porte auprès des usagers domestiques pour bacs 120,240 et 330 L	63 551	6 355	10
	20 Elimination	16 701	1 670	10
	120 Livraison porte à porte auprès des usagers domestiques pour bacs 120,240 et 330 L	200 688	20 069	10
	62 Elimination	51 774	5 177	10
	60 Pose de puces	20 340	2 034	10
	90 Livraison porte à porte auprès des usagers domestiques pour bacs 120,240 et 330 L	150 516	15 052	10
	36 Elimination	30 063	3 006	10
	45 Pose de puces	15 255	1 526	10
	91 Livraison porte à porte auprès des usagers domestiques pour bacs 120,240 et 330 L	152 188	15 219	10
	41 Elimination	34 238	3 424	10
	45 Pose de puces	15 255	1 526	10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
	316 Pose autocollant code barre sur bac neuf	35 708	3 571	10
	86 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	143 826	14 383	10
	37 Cout élimination des bacs	30 898	3 090	10
	43 Pose de puce	14 577	1 458	10
	55 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	91 982	9 198	10
	10 Livraison porte à porte pour bacs 660 L	25 086	2 509	10
	20 Cout élimination des bacs	16 701	1 670	10
	32 Pose de puce	10 848	1 085	10
	54 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	90 310	9 031	10
	38 Cout élimination des bacs	31 733	3 173	10
	27 Pose de puce	9 153	915	10
	62 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	103 689	10 369	10
	39 Cout élimination des bacs	32 568	3 257	10
	31 Pose de puce	10 508	1 051	10
	54 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	90 310	9 031	10
	33 Cout élimination des bacs	27 557	2 756	10
	27 Pose de puce	9 153	915	10
	66 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	110 378	11 038	10
	39 Cout élimination des bacs	32 568	3 257	10
	33 Pose de puce	11 187	1 119	10
	62 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	103 689	10 369	10
	15 Cout élimination des bacs	12 526	1 253	10
	40 Pose de puce	13 560	1 356	10
	40 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	66 896	6 690	10
	25 Cout élimination des bacs	20 877	2 088	10
	40 Pose de puce	13 560	1 356	10
	1449 Fourniture autocollant consigne de tri	832 016	83 202	10
	2775 Fourniture autocollant logo commune Pirae	2 221 110	222 111	10
	2775 Fourniture autocollant code barre	241 425	24 143	10
	58 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	96 999	9 700	10
	29 Cout élimination des bacs	24 217	2 422	10
	58 Pose de puce	19 662	1 966	10
	60 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	100 344	10 034	10
	4 Livraison porte à porte pour bacs 660 L	10 034	1 003	10
	12 Cout élimination des bacs	10 021	1 002	10
	64 Pose de puce	21 696	2 170	10
	66 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	110 378	11 038	10
	24 Cout élimination des bacs	20 042	2 004	10
	66 Pose de puce	22 374	2 237	10
	58 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	96 999	9 700	10
	23 Cout élimination des bacs	19 207	1 921	10
	58 Pose de puce	19 662	1 966	10
	73 Livraison porte à porte pour bacs 120, 240 et 330 L	122 085	12 209	10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit		0	0	
Mise à disposition		0	0	
Affectation		0	0	
Mises en concession ou affermage		0	0	
Divers		0	0	
TOTAL GENERAL		35 414 632	3 641 469	

IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2	

A10.2- ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus values	Moins values
Acquisitions à titre onéreux		0		0	0	0	0	0
					0	0	0	0
Acquisitions à titre gratuit								
Mise à disposition								
Affectation								
Mises en concession ou affermage								
Divers								
TOTAL GENERAL		0		0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.1 C3.2

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			87 604 952
Syndicat Mixte Ouvert pour la gestion, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets en Polynésie française (S.M.O.)	Novembre 2012	Contribution annuelle (2017)	7 871 378
Syndicat Mixte Ouvert pour la gestion, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets en Polynésie française (S.M.O.)	Novembre 2012	Contribution annuelle (2018)	87 604 952

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 213 733 339	503 100 413	224 211 967	486 420 959
RECETTES	1 213 733 339	634 134 824	206 977 636	372 620 879
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 311 585 790	1 510 436 331		801 149 459
RECETTES	2 311 585 790	1 620 578 976		691 006 814

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES

2.1 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	314 683 977	283 192 289	31 385 929	105 759
RECETTES	314 683 977	35 311 511	154 482 845	124 889 621
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	34 785 956	20 789 581		13 996 375
RECETTES	34 785 956	20 776 134		14 009 822

2.2 – BUDGET ANNEXE DES DECHETS

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	52 185 730	23 058 581	6 578 990	22 548 159
RECETTES	52 185 730	6 512 587	0	45 673 143
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	405 250 000	348 479 801		56 770 199
RECETTES	405 250 000	348 998 455		56 251 545

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique ;

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 580 603 046	809 351 283	262 176 886	509 074 877
RECETTES	1 580 603 046	675 958 922	361 460 481	543 183 643
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 751 621 746	1 879 705 713	0	871 916 033
RECETTES	2 751 621 746	1 990 353 565	0	761 268 181
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 332 224 792	2 689 056 996	262 176 886	1 380 990 910
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 332 224 792	2 666 312 487	361 460 481	1 304 451 824

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES
(cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0	0	0	0
RECETTES	0	0	0	0
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	23 000 000	22 510 048	0	489 952
RECETTES	324 583 918	234 500 000	0	90 083 918

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 580 603 046	809 351 283	262 176 886	509 074 877
RECETTES	1 580 603 046	675 958 922	361 460 481	543 183 643
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 728 621 746	1 857 195 665	0	871 426 081
RECETTES	2 427 037 828	1 755 853 565	0	671 184 263
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 309 224 792	2 666 546 948	262 176 886	1 380 500 958
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 007 640 874	2 431 812 487	361 460 481	1 214 367 906

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit ;

(2) Y compris les rattachements

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

**Compte Administratif, Exercice 2018 (Budget Annexe des déchets)
D2 - ARRETE - SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice 33
 Nombre de membres présents 21
 Nombre de suffrages exprimés 29

VOTES :
 Pour 29
 Contre 00
 Abstentions 00

Date de convocation 26.03.2019

Présenté par le 2ème Adjoint au Maire,

A Pirae, le 28/03/2019

Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session ordinaire.

A Pirae, le 28/03/2019

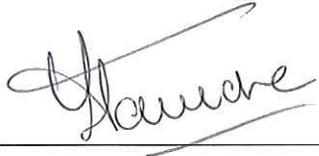
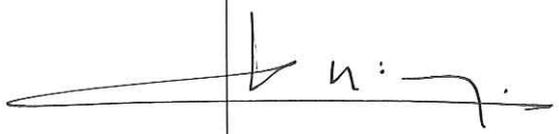


Les membres de l'assemblée délibérante (2)

N°	Prénom et Nom	Fonction	PRESENCE/ABSENCE	Emargement
1	M. Edouard FRITCH	Maire	ABSENT	
2	Mme Yvette LICHTLE	Premier Adjoint	Yvannah POMARE TIXIER	
3	M. Abel TEMARII	Deuxième Adjoint		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2018 (Budget Annexe des déchets)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

4	Mme Marie-Madeleine MAO	Troisième Adjoint	Miriama MACE	
5	M. Félix ATEM	Quatrième Adjoint	Eliane LECHENE	
6	Mme Lorraine HUNTER	Cinquième Adjoint		
7	M. Heimana TAURAA	Sixième Adjoint		
8	Mme Eliane LECHENE	Septième Adjoint		
9	M. Yvonnick RAFFIN	Huitième Adjoint		
10	Mme Yvannah POMARE-TIXIER	Neuvième Adjoint		
11	M. Jean CHICOU	Conseiller Municipal		
12	Mme Miriama MACE	Conseiller Municipal		
13	M. Jean-Claude PAQUIER	Conseiller Municipal	ABSENT	

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

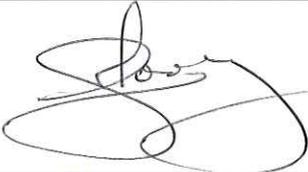
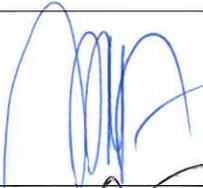
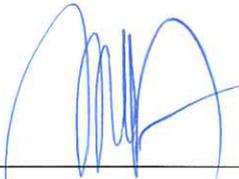
Compte Administratif, Exercice 2018 (Budget Annexe des déchets)

D2 – ARRETE - SIGNATURES

24	Mme Turere FOLIAKI	Conseillère Municipale		
25	Mme Rosana TEHOIRI	Conseillère Municipale		
26	M. Kapo MOU KAM TSE	Conseiller Municipal		
27	Mme Keehi WONG	Conseillère Municipale		
28	Mme Raiarii TETOOFA	Conseillère Municipale	Maire SVARC	
29	M. Irvine PARO	Conseiller Municipal	ABSENT	
30	Mme Béatrice VERNAUDON	Conseillère Municipale	Maiana BAMBRIDGE	
31	Mme Maiana BAMBRIDGE	Conseillère Municipale		
32	M. Théodore TETUAETARA	Conseiller Municipal	ABSENT	
33	Mme Thilda HAREHOE	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2018 (Budget Annexe des déchets)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

14	Mme Doris RAUFEA	Conseillère Municipale		
15	M. Léon MAKE	Conseiller Municipal		
16	Mme Maire SVARC	Conseillère Municipale		
17	M. Christophe TAURAATUA	Conseiller Municipal	Thilda HAREHOE	
18	M. Samuel MOO SUNG	Conseiller Municipal		
19	M. Tere MAONO	Conseiller Municipal	F	
20	M. Krys TEAO	Conseiller Municipal	Milton PARAUE	
21	Mme Riveta URAHUTIA	Conseillère Municipale	Heimana TAURAA	
22	M. Milton PARAUE	Conseiller Municipal		
23	Mme Taiana THUNOT-TEPU	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2018 (Budget Annexe des déchets)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission à la Subdivision administrative des îles du vent, le ,
et de la publication le/...../.....

Fait à PIRAE, le/...../.....

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.